

Cher Confrère,

Notre profession accueille plus de 50% de femmes. Celles-ci réussissent-elles à conserver les acquis, résultat d'une évolution considérable au XXème siècle ? Est-ce suffisant ?

Ces évolutions ont eu leurs pionnières :

- Gisèle Halimi, symbole de la défense de la cause des femmes,
- Geneviève Augendre, une des premières femmes à s'imposer dans le domaine du droit des affaires et de l'entreprise,
- Dominique de La Garanderie, première et seule femme élue Bâtonnier du Barreau de Paris, administrateur de sociétés transnationales.

Lors de la réunion publique **Les femmes au Barreau, la liberté en mouvement du mardi 11 mai 2010 (accueil apéritif à 19h30 et table ronde de 20h à 21h30) à la Fondation d'entreprise Ricard pour l'art contemporain, 9 rue Royale - 75008 Paris (IMPORTANT : code d'entrée : 52740)**, Bureaux Royale 2, 1er étage :

Des hommes parleront des femmes : le Bâtonnier Christian Charrière-Bournazel, Carl Salans, Alain Ménard et Jean-Marc Coblenche.

Denise Broussal évoquera le parcours de Christine Lagarde.

Laurence Mariani, ancien membre du Conseil de l'Ordre, présentera le rapport de septembre 2008 sur "les femmes au Barreau".

Une vidéo enregistrée par "les pionnières" sera diffusée.

Vous pourrez, à l'occasion de cette rencontre, découvrir également l'exposition « Paléorama » qui s'articule autour d'installations vidéo proposées par Ariane Michel. (<http://fondation-entreprise-ricard.com/expositions/paleorama/pres/>).

Afin de faciliter la logistique, je vous remercie de bien vouloir confirmer votre venue à l'adresse suivante emedves@feral-avocats.com.

Espérant vous retrouver nombreux, je vous prie de croire, à l'expression de ma sincère confraternité.

Christiane Féral-Schuhl, avec Yvon Martinet

9 rue Royale
75008 Paris
Tél. : 01 70 71 22 02
Fax : 01 70 71 22 22
<http://www.feral-schuhl.com/>

Pour suivre l'actualité de la campagne : <http://www.feral-schuhl.com/>, [Facebook](#) et sur [Twitter](#).

PS - Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages d'information, merci de nous le faire savoir en envoyant un mail à emedves@feral-avocats.com